

POUR L'ÉDUCATION  
LE DÉPARTEMENT AGIT !



DOSSIER DE PRESSE

## LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

LUNDI 6 NOVEMBRE 2023



## LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Selon l'Éducation nationale, près d'un million d'enfants ont subi une situation de harcèlement au cours des trois dernières années et deux élèves par classe en moyenne en sont victimes actuellement.

Le 30 août dernier, lors de la conférence de presse de rentrée scolaire, André Accary, président du Département de Saône-et-Loire, et Mathilde Chalumeau, vice-présidente en charge des collèges et de la jeunesse, avaient indiqué que le Département de Saône-et-Loire ferait de la lutte contre le harcèlement scolaire une action prioritaire pour l'année scolaire 2023/2024, en renforçant son implication. Cela se traduit aujourd'hui par 5 actions majeures.

### 1 ) LA SENSIBILISATION DE TOUS LES ÉLÈVES DE 6<sup>E</sup> GRÂCE AU SPECTACLE « QUENTIN ET JÉRÉMIE »

En 2021 et 2022, le Département avait permis à **5 250 collégiens** d'assister au spectacle Renversante, directement dans leur classe, afin de lutter contre les clichés sexistes.

Fort de ce succès et reprenant un dispositif similaire, la **Compagnie Cipango, basée à Toulon-sur-Arroux, présentera son spectacle interactif « Quentin et Jérémie », à l'ensemble des classes de 6<sup>e</sup> des collèges publics du Département.**

**L'intervention s'effectuera au sein des 218 classes de 6<sup>e</sup> pour un budget de 170 000 € pris en charge par le Département de Saône-et-Loire.**

Parmi ces 218 classes, 12 classes sont des classes SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté) car le Département souhaite que cette sensibilisation s'adresse à tous. Environ 5450 élèves bénéficieront de cette action.

Le spectacle permet d'éveiller les consciences en montrant que les élèves de la classe sont implicitement complices de la situation du harcèlement. L'objectif de ce spectacle et des échanges qui interviennent ensuite est de faire prendre conscience aux élèves de la rapidité du basculement vers le harcèlement et du rôle essentiel du groupe pour y faire face.

L'intervention a été ciblée sur les élèves de 6<sup>e</sup> afin que dès le début de leur scolarité au collège, ils puissent disposer des bons réflexes pour éviter toutes les situations de harcèlement.

**La 1<sup>re</sup> représentation se tiendra le 28 novembre au collège de Louhans.**

### 2 ) LA RÉALISATION D'ATELIERS DE PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT ET DU CYBER-HARCÈLEMENT POUR TOUS LES ÉLÈVES DE 5<sup>E</sup>

L'association Info-jeunes Saône-et-Loire va mettre en place 217 ateliers de prévention et d'information pour toutes les classes de 5<sup>e</sup> dont 11 classes de SEGPA. **Ce qui représente 5 420 élèves.**

D'une durée de 1h30, cette animation se découpe en temps distincts dont le visionnage d'une courte vidéo, la définition commune du (cyber) harcèlement, des travaux de groupe, des débats... Un « interlude » de 30 minutes entre chaque groupe est également prévu afin de permettre à des jeunes de venir échanger avec elle de façon plus confidentielle.

L'animatrice en charge des ateliers est également engagée dans la démarche des Promeneurs du net,

ce qui signifie que les collégiens peuvent également échanger avec elle sur Internet, en complément des ateliers.

**Le Département prévoit de verser une subvention pour 2024 de 50 000 € à cette association en contrepartie des actions menées en faveur de la jeunesse.**



### 3 ) LA FORMATION DES AGENTS DU DÉPARTEMENT DANS LES COLLÈGES POUR FAIRE FACE AU HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Dans leurs fonctions quotidiennes d'entretien, de restauration scolaire, de maintenance ou d'accueil, les agents du Département intervenant dans les collèges peuvent être témoins de situation de harcèlement entre les élèves.

Afin de leur donner les clés pour bien réagir et signaler ces situations à la hiérarchie de l'établissement, les 500 agents des collèges seront formés lors des sessions de formation prévues durant les vacances scolaires.

Ainsi l'ensemble des adultes présents dans les collèges seront susceptibles d'identifier, de prévenir et d'agir par rapport à des situations de harcèlement entre élèves.



### 4 ) UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DÉBUT JANVIER

À l'initiative du Département, une campagne de communication et de sensibilisation sera faite auprès

des collégiens et de leurs familles (Affiche, clips, flyers etc.) à partir de la rentrée de janvier 2024.

### 5 ) LE RENFORCEMENT DES DISPOSITIFS DÉPARTEMENTAUX EXISTANTS

**Le Département agit déjà contre le harcèlement au travers de nombreux dispositifs directement ou indirectement. Ces dispositifs seront renforcés ces prochaines semaines.**

**Le soutien aux projets des collèges** représente 282 000 € chaque année. Pour l'année scolaire 2022/2023, 19 projets représentant 28 800 € ont été soutenus, sur des thématiques comme l'estime de

soi, l'intégration, la lutte contre les stéréotypes, vivre les différences, les dangers d'internet...

Plus directement, le **Conseil départemental des jeunes (CDJ 71)** a réalisé en 2021, un court-métrage « CTRL-Z » sur la thématique du cyberharcèlement et de l'homophobie, réalisé par les jeunes élus de l'Autunois.



## L'AN PASSÉ, LE CDJ A RÉALISÉ

⊙ un court-métrage intitulé « Dans l'ombre des réseaux sociaux » sensibilisant sur les dangers possibles avec l'utilisation des réseaux sociaux notamment sur la falsification et l'usurpation d'identité numérique. Cette vidéo a été réalisée par les jeunes élus de l'Autunois-Morvan en partenariat la gendarmerie d'Autun, le Clémi (centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information) et le réalisateur Pascal Sandrin.

⊙ Le court-métrage « Tous ensemble contre les préjugés » composé de 4 scénettes reprenant différents types de discrimination sur les genres, le sport, le handicap. Il a été réalisé par les jeunes élus du Mâconnais en partenariat avec le réalisateur Pascal Sandrin.

⊙ Une exposition itinérante dans tous les collèges de Saône-et-Loire, réalisée par les jeunes élus du Mâconnais en partenariat avec le dessinateur Mikael Lebestiau. Cette exposition est composée de 9 planches en mangas illustrant plusieurs types de discrimination sur le sport, le handicap, l'homophobie, le sexisme professionnel, racisme...

**Les équipes Épicea** (Équipes de prévention et d'information collective pour l'enfance et l'adolescence) dans chaque territoire d'actions

sociales luttent au quotidien contre le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement.

Le réseau intervient pour chaque classe d'âge, de la maternelle jusqu'aux terminales sur un programme d'actions visant principalement la prévention de la maltraitance mais aussi au fil des années, le mieux vivre ensemble, la prévention contre les violences subies mais aussi les violences agies, le développement du respect de l'autre, la bonne appréciation de la notion du consentement ...

**La Maison des adolescents** est également très active sur ce champ. Elle intervient principalement à la demande des collèges pour mettre en place une permanence individuelle d'écoute et d'accueil, ou bien des temps de présence pendant le temps méridien ou en soirée au cours desquels sont proposés des temps d'échanges collectifs.

Ces interventions collectives ponctuelles peuvent concerner les émotions, les écrans, la communication entre parents et adolescents, le stress, l'anxiété et l'angoisse.

Le réseau EPICEA et la Maison des adolescents sont amenés à intervenir en lien avec Info-jeunes et à l'issue du spectacle « Quentin et Jérémie », la Maison des Adolescents ayant d'ailleurs participé à la création du spectacle avec la compagnie Cipango.



**CONTACT PRESSE**  
**DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE**  
 Edwige Labruyère  
 Hôtel du Département - Rue de Lingendes CS 70126  
 71026 Mâcon cedex 9

07 85 11 87 78  
 e.labruyere@saoneetloire71.fr